Concours : FC - 2025 - 31
Durée de l'affichage : Du 23 mai au 2 juin 2025
Date de début de l'empoi : 2 septembre 2025
Durée du contrat : 15 semaines
Lieu de travail : Cégep de Matane
Statut d'emploi : Contractuel temps partiel
Mode d'enseignement : 100% à distance
Contrat annuel : 60 heures x 3 groupes (2 jour, 1 soir)

Dans le cadre d'une attestation d'études collégiales (AEC) en **«**Inspection municipale» EEE.08, offerte 100% à distance, le Service de formation continue du Cégep de Matane requiert les services d'une ou un chargé de cours pour le cours suivant :

222-2A4-MT Lecture de plans et de documents

Salaire horaire : selon la convention collective, entre 96,56$ et 134,75$ selon les expériences de travail et la scolarité pertinentes reconnues.

Cette offre d'emploi est conditionnelle au nombre suffisant d'inscriptions.

Description du cours
Ce cours permet à la personne en formation de se familiariser avec divers documents de spécialistes couramment utilisés en inspection municipale. Elle apprend à lire et à analyser des documents annexés à des demandes de permis et de certificats ou à utiliser ces documents afin de répondre à des demandes d'information. Avec ce cours, la personne étudiante apprend à appliquer les exigences des codes, des lois et des règlements d'urbanisme (par ex. : Code de construction, Loi sur les architectes, règlement sur les permis et certificats, etc.). Elle respecte le rôle et les responsabilités des personnes intervenant dans le domaine de l'inspection municipale. Ce cours amène aussi la personne étudiante à développer son sens analytique.

Au terme de ce cours, la personne étudiante :
- A développé une lecture efficace des documents de spécialistes;
- Interagit convenablement avec des spécialistes;
- Applique les lois, les normes et les codes qui encadrent le domaine de la construction;
- Valide des documents annexés à des demandes de permis et de certificats;
- Répond à des besoins d'information en fonction de documents déposés;
- Comprend et respecte le rôle et les responsabilités de chacun des intervenants.

Les activités de formation prévues en classe ZOOM sont enregistrées et pourront être visionnées à nouveau par les étudiants inscrits au cours.

Le cours est offert totalement à distance dans une formule hybride (environ 40% d'activités synchrones et 60% d'activités asynchrones).

Bien que certaines activités soient asynchrones, la personne chargée de cours se doit d'offrir un enseignement lors des classes virtuelles prévues à l'horaire : exposé magistral, réalisation d'activités d'apprentissage ou d'exercices formatifs avec les étudiants, animation d'activités réalisées en équipe, etc. De plus, elle a la responsabilité d'encadrer les personnes étudiantes inscrites à son cours.

Qualifications requises
Diplôme terminal de premier cycle universitaire dans la discipline concernée.

Test requis
Test de français

Exigences particulières
- Très bonne connaissance du français parlé et écrit;
- Démontrer des aptitudes pédagogiques;
- Être un bon travailleur d'équipe et un bon communicateur;
- Avoir une formation et de l'expérience en enseignement, un atout;
- Utiliser efficacement les technologies de l'information et des communications, ainsi que les logiciels spécialisés propres au domaine enseigné.

Remarques
Pour postuler, veuillez joindre les documents suivants au plus tard le 2 juin 2025 à l'attention de Karine Lebrun. Pour les cours avec plusieurs groupes, veuillez spécifier le nombre de charge de cours et le moment de la journée qui vous intéressent.

- Lettre de présentation
- Curriculum vitae à jour
- Diplômes et relevés de notes
- Évaluation comparative effectuée hors du Québec, si applicable

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.

Le Cégep souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les candidatures des femmes, des minorités visibles, des minorités ethniques, des personnes autochtones ainsi que des personnes handicapées, conformément à la **Loi**

sur l’accès à l’égalité en emploi dans des organismes publics. Des mesures d’adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.